

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INTERIEUR DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DES TRANSPORTS
DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
SOUS-DIRECTION DU BUDGET
BUREAU DES MARCHES

Identification fiscale 40.800.200.300.0062

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°81/2025

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales n°81/2025, est lancé par la Direction Générale de la Sûreté Nationale, ayant pour objet la fourniture de matériels de maintenance et installations téléphoniques, répartis en quatre (04) lots, susceptibles d'être attribués séparément, à savoir :

- Lot N°01: Fourniture de licences pour PABX ERICSSON-LG IPECS EMG800.
- Lot N°02: Fourniture de pièces détachées ERICSSON-LG IPECS UCP 2400.
- Lot N°03: Fourniture de câbles téléphoniques.
- Lot N°04: Fourniture de 3000 batteries 12V 26 Ah pour autocommutateurs téléphoniques.

NB : Les sociétés intéressées par le présent appel d'offres peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux sociétés et entreprises, ayant la qualité de fabricant, ou distributeur agréé par le fabricant.

Les Sociétés intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de **1.000,00 DA**, représentant les frais de reproduction, sur présentation d'une demande établie à l'adresse suivante :

DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
11, CHEMIN GADDOUCHE ABDELKADER HYDRA (ALGER)

Les offres de chaque soumissionnaire doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément aux dispositions du cahier des charges.

Elles doivent être présentées de la manière suivante :

A : Dossier de candidature : Il doit contenir les documents suivants :

1. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire, selon le modèle joint au cahier des charges ;
2. Une déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle joint au cahier des charges ;

(La suite des documents voir l'article 11 du cahier des clauses générales).

B : Offre technique : Elle doit contenir les documents suivants :

1. Une déclaration à souscrire dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire, selon modèle joint au cahier des charges ;
2. La lettre d'engagement pour le délai de livraison proposé (modèle annexé au cahier des charges) ;
3. La lettre d'engagement pour le délai de garantie proposé (modèle annexé au cahier des charges) ;

(La suite des documents voir l'article 11 du cahier des clauses générales).

C : Offre financière : Elle doit contenir les documents suivants :

1. La lettre de soumission dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire, selon modèle joint au cahier des charges ;
2. Le bordereau des prix unitaires dument rempli, daté et signé par le soumissionnaire ;
3. Le détail estimatif et quantitatif dument rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

Les offres seront présentées conformément aux dispositions du cahier des charges (Article 12 du cahier des clauses générales).

Les **trois (03)** enveloppes séparées et cachetées seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, ne comportant que les mentions suivantes :

- A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES -
Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales n°81/2025
La fourniture de matériels de maintenance et installations téléphoniques, repartis en quatre
(04) lots, susceptibles d'être attribués séparément.

Les offres devront être déposées à l'adresse citée ci-dessus.

La durée de préparation des offres est fixée à **(30) jours** à compter du jour de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse écrite ou la presse électronique agréée, ou également au niveau du portail électronique des marchés publics. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres de **08h 00 mn à 12h 00mn.**

La réunion d'ouverture des plis se tiendra le même jour à partir du **13h 30mn.**

Les offres resteront valables pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de **quatre vingt dix (90) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.